

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18083562

de

MONITEUR BELGE
22-05-2018
BELGISCH STAATSBAD

Déposé au greffe du tribunal de
commerce de Liège, division Divert, le

11 MAI 2018

Le greffier

Greffier

N° d'entreprise : **0455 374 022**

Dénomination

(en entier) : **Garage Sauvage Frères**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **Rue de Charleroi 98 à 5650 Yves-Gomezée**

Objet de l'acte : Nomination gérante

L'an deux mil dix-huit, le 2 mai, s'est tenue au siège social l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Sont présents :

Domitrix SCA représentée par La SPRL Belcarimport

Monsieur Raymond Sauvage

Monsieur Gunther Sauvage

Soit l'ensemble des membres présents comme indiqué à la liste des présences annexée à la présente assemblée, l'assemblée se considère dès lors valablement constituée et apte à délibérer sur les points repris à l'ordre du jour.

Ordre du jour.

Nomination gérante.

Résolutions et votes.

A l'unanimité des voix, l'assemblée décide :

De nommer au poste de gérante à dater de ce 2 mai 2018 Madame Sauvage Nathalie domiciliée 189 rue Saint Jacques à 6032 Mont-sur-Marchienne pour une durée indéterminée.

Contrairement aux décisions prises lors de l'assemblée générale du 20 décembre 2013, les mandats de gérants sont, suivant décision de l'assemblée générale, rémunérés et ce depuis le 1er janvier 2014.

Fait à Yves-Gomezée, le 2 mai 2018.

Monsieur Raymond Sauvage

Domitrix SCA
Représentée par la SPRL Belcarimport

Monsieur Gunther Sauvage

Déposé en même temps PV de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2018.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/05/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).